

L'intelligence artificielle, copilote ou pilote de la médecine ?

Après avoir servi d'auxiliaire servile aux médecins, l'IA pénètre maintenant au cœur de ce qui fonde la médecine. Depuis qu'elle est *IA générative*, bientôt *superintelligence*, certains de ses promoteurs la projettent dans le rôle d'acteur médical qui pose le diagnostic, décide du traitement et l'administre. Des *IA-médecins* prendront-ils les rênes de la médecine ?

L'IA peut absorber toutes les données d'un patient, elle avale aussi et digère la masse d'informations produites et échangées au sein de la communauté médicale, de sorte qu'elle peut *générer des conclusions* qui deviendront des *décisions médicales*, pour peu qu'elles semblent valoir ou surpasser celles de médecins.

Oh là, pas si vite ! Avant de confier à l'IA le rôle complet du médecin, prenons du recul et regardons vers où mène une telle délégation.

Complexité du vivant

Malgré les avancées scientifiques, l'incertitude reste au cœur de la pratique médicale. Elle est inhérente à la complexité du vivant et, surtout, à la singularité de chaque patient. Le diagnostic n'échappe pas à cette incertitude, de même que la réponse du malade à son traitement, tant en termes d'évolution de la maladie que de survenue d'effets indésirables. Justement, dira-t-on, l'IA jongle avec les statistiques et les probabilités. Elle fournit donc le diagnostic le plus probable, et indique le traitement qui devrait le mieux convenir.

Convenir, oui, mais à qui ? Au malade, bien sûr. Le médecin l'informe, de façon bienveillante, et recueille son choix, qui ne découle pas seulement de ce que les calculs de probabilité ont décrété. Il dépend aussi de sa personne, entre autres de son "profil de risque", comme disent les

banquiers qui gèrent nos avoirs. La comparaison n'est pas indécente. La vie n'est-elle pas l'avoir le plus précieux, et n'avons-nous pas la liberté de l'investir comme bon nous semble ? Le choix du malade dépend aussi de son passé et de l'image qu'il se construit de ce qu'il deviendra. Tout cela s'échange entre le patient et le médecin dans un cocon appelé la relation médecin-malade. L'IA a-t-elle les moyens de tisser ce cocon ?

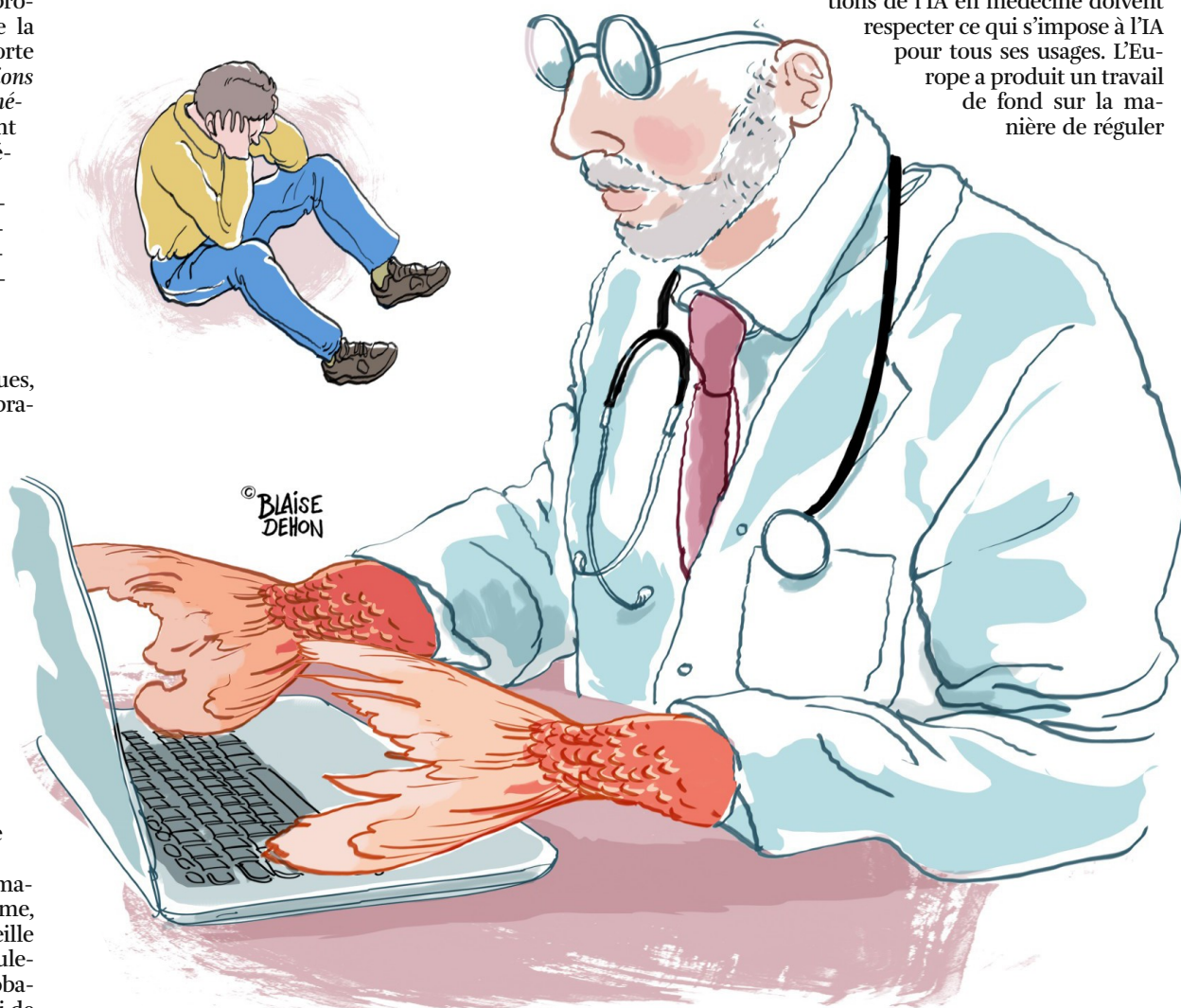
L'IA *conversationnelle* peut-elle entendre le malade et lui répondre comme l'aurait fait le médecin qui a sa confiance, puisqu'il l'a choisi ?

Aussi, une question se pose : l'IA maître du champ médical respectera-t-elle l'éthique médicale ? Les IA reproduisent les comportements variés, et parfois déviants, dont elles se nourrissent. Pour atteindre un but défini, elles peuvent donc user de stratagèmes efficaces, parfois im-

moraux. Sur ce point, un chercheur éminent, Yoshua Bengio, ne se contente pas de tirer la sonnette d'alarme : il a lancé l'initiative *Loi-Zéro* qui vise à produire une IA strictement morale. Cette IA modèle fixe un repère. Les autorités devraient imposer qu'une IA ne soit autorisée dans le domaine de la santé que si elle suit un tel modèle.

Ouverte à l'inspection

Mais avant même d'avoir à respecter l'éthique médicale, les applications de l'IA en médecine doivent respecter ce qui s'impose à l'IA pour tous ses usages. L'Europe a produit un travail de fond sur la manière de réguler



Opinion

Serge et Michel Goldman

Professeurs à l'ULB

■ Les doutes sur la bienfaisance absolue des vendeurs d'IA médicale doivent nous ouvrir les yeux.

l'IA. En accord avec son *AI Act*, l'IA médicale devra se conformer aux exigences d'honnêteté et de justice, d'adéquation aux objectifs annoncés, de validité, d'effectivité, de transparence. Il faudra qu'elle soit explicable, ouverte à l'inspection, et que ses actions lui soient imputables.

Or l'IA est, et se veut, une *boîte noire*. Ses concepteurs eux-mêmes admettent une part de mystère dans ses comportements. Elle n'est pas explicable suivant le cheminement admis en médecine, qui part de processus biologiques identifiés et analysés, pour mener à la correction de leurs effets. L'IA suit un chemin inverse, elle traite en masse des effets, pour fournir des réponses sans lien avec les processus impliqués, et donc sans les explications biologiques exigées. Aussi, le devoir de transparence se heurtera à la politique du secret d'une industrie numérique qui, par exemple, cache jalousement les rouages de ses réseaux sociaux et moteurs de recherche. Il faudra vaincre également les obstacles dressés par les vendeurs d'IA pour permettre l'inspection en profondeur de leur marchandise. Il faudra établir une jurisprudence pour leur rendre imputables les effets délétères de leurs produits, qu'ils résultent d'une volonté, d'une négligence ou d'un défaut intrinsèque.

Objectifs déclarés

Une contrainte essentielle à imposer à l'IA médicale est l'adéquation aux objectifs déclarés. Ceci répond aux principes, universellement admis depuis Hippocrate, de la bienfaisance et de la non-malfaisance. Le caractère addictif de certains réseaux sociaux prouve que

les secrets de l'industrie numérique sont susceptibles d'occulter une malfaisance condamnable. Il est indispensable de s'assurer que les IA médicales ne masquent pas d'objectifs malfaisants, comme celui d'augmenter la vente de procédures et thérapies dont les géants numériques tireraient un profit indirect.

Les doutes sur la bienfaisance absolue des vendeurs d'IA médicale doivent nous ouvrir les yeux, comme le Premier ministre canadien nous incite à le faire à propos de la géopolitique (1). Lorsque, supplantés par l'IA, les médecins désœuvrés tendront à s'effacer, le maintien à flot des soins de santé sera à la merci des soubresauts du monde. Crises et pénuries menacent l'IA assoiffée d'électricité et d'or bleu. Les centres de données, les voies de communication et les outils numériques nous font la vie belle, mais les maîtres-nous, sont-ils à l'abri d'attaques malignes? Avant de se laisser charmer par les sirènes de l'IA médicale, regardons quelles elles sont, et vers

quels horizons, ou quels écueils, elles nous dirigent. Et maintenant, puissions notre meilleur atout pour la sauvegarde de notre santé, une armée de médecins compétents, dévoués à leur art.

→ (1) "Une réalité brutale": extraits du discours de Mark Carney, dans *La Libre* (2-2-2026).

→ (*) Michel Goldman est président fondateur de l'Institut Interdisciplinaire pour l'Innovation en Santé (I3h), ULB, et ex-directeur de l'initiative européenne pour les médicaments innovants (Innovative Medicine Initiative).

CHRONIQUE

Que sommes-nous prêts à sacrifier pour défendre notre liberté?

■ Nos définitions collectives de la prospérité et de l'identité sont devenues étroitement matérialistes.

Ruben Terryn

Diplômé en études européennes de la KULeuven

À l'issue du sommet industriel européen organisé à la Bourse du Commerce d'Anvers et au château d'Alden Biesen, un constat géopolitique s'est imposé avec une clarté dérangeante, bien au-delà des considérations économiques immédiates. Continuer à en minimiser la portée serait intellectuellement malhonnête. L'Europe, nos sociétés, est désormais confrontée à une pression existentielle qui structure le débat public et la perception collective.

Notre situation géopolitique n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte d'une combinaison prolongée d'échecs étatiques et marchands. Pendant trop longtemps, l'identité et la citoyenneté européennes ont été traitées comme des espaces vides, destinés à être remplis par le Marché et/ou substitués par l'État. À force de vouloir combler ce vide de l'identité et de la citoyenneté, le Marché et l'État ont imposé des cultures et des moralités artificielles façonnées selon leurs propres logiques, provoquant une aliénation durable: les individus vivent ensemble, mais sans sens commun ni compréhension partagée du bien commun.

Engagement conditionnel

Dans ce vide s'est imposée une nouvelle culture directrice: l'individualisme collectif de confort. Sa logique est rarement formulée explicitement, mais elle gouverne les comportements quotidiens. Si cela ne me touche pas directement, pourquoi m'engager? L'engagement devient conditionnel. La solidarité devient transactionnelle. La citoyenneté devient de plus en plus abstraite, largement discutée mais rarement pratiquée.

Et pourtant, ce n'est pas toute l'histoire. J'ai rencontré de jeunes citoyens européens qui rejettent consciemment cette posture. Non par ressentiment ou par nostalgie, mais par conviction. Ils ne se contentent pas de critiquer l'individualisme de confort, ils s'en détachent. Ils le laissent céder la place, volontairement, à ce que l'on peut appeler une citoyenneté résiliente.

Un exemple particulièrement marquant est celui d'une jeune intellectuelle allemande, titulaire d'une double nationalité, qui a interrompu ses études pour effectuer un service militaire vo-

lontaire. Elle n'était pas animée par un nationalisme de supériorité ni par un sentiment d'exclusion, mais par un sens profond de la responsabilité morale. La responsabilité de contribuer à la protection de ce qui lui est cher: sa famille, sa liberté et la capacité européenne à permettre aux individus de façonner la liberté de manières diverses. Son parcours redéfinit la résistance, non comme froide, excluante ou réactionnaire, mais comme une vigilance inclusive et patriotique, inscrite dans un horizon transnational.

Avant le confort matériel

La résilience, en ce sens, ne consiste pas à défendre des possessions, mais à préserver des conditions. Elle donne la priorité à la prospérité immatérielle, à savoir la liberté politique, l'État de droit et l'autonomie personnelle, avant le confort matériel. En Belgique, cette idée est souvent mal comprise et rejetée comme dure ou socialement insensible. Pourtant, cet exemple met en lumière une question plus profonde et plus inconfortable: à quel point nos définitions collectives de la prospérité et de l'identité sont-elles devenues étroitement matérialistes?

Peut-être que la propriété matérielle ne prend tout son sens que si nous sommes prêts, sur le plan immatériel, à défendre la liberté qui la rend possible. Posséder ne signifie pas seulement détenir des biens; c'est la capacité d'agir librement, de manière responsable et dans des limites partagées. La propriété devient alors une aptitude et, par conséquent, la condition même de la possession.

Cela renvoie à une vertu civique négligée qui mérite une reconnaissance politique: la propriété immatérielle. Une forme de service citoyen. Une vigilance collective à l'égard de ce qui est partagé, non pour exclure les autres, mais pour préserver, protéger et réaliser pleinement ce qui a été acquis collectivement. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions dépasser l'individualisme de confort et aller vers une citoyenneté résiliente et engagée.

→ Titre original: "De l'individualisme de confort à la citoyenneté résiliente".